

On voit encore aujourd'hui, à l'extérieur de l'abside, un encadrement dans lequel était, il y a quelques années, une belle inscription, depuis brisée et perdue. Elle avait été, fort heureusement avant sa destruction, copiée par M. Cleu qui me l'a communiquée. Notre savant épigraphiste, M. Allmer, à la bienveillance duquel je n'ai jamais eu inutilement recours, m'en a donné la lecture, la traduction et l'explication suivantes :

« *Anno domini milesimo ducentesimo quadragesimo sexto,*  
 « *tertio idus Marcii obiit Gurgona de Torondayres pro cujus*  
 « *anniversario, suoque pariter et suorum, eodem die, annis*  
 « *singulis faciendo dedit domina Maria Soror sua ecclesie de*  
 « *Campanea duodecim solidos censuales et tres Guigo Hervis*  
 « *nepos suus et debent exinde monachi et capellani de Andon-*  
 « *cia, prior de Torengo et de Talençeu; prior Sancti Desiderati,*  
 « *capellani si presentes fuerint procurari. »*

« L'an du Seigneur douze cent quarante-six, le trois des ides de  
 « mars, mourut Guigone de Torondayres pour l'anniversaire de  
 « laquelle, ainsi que pour le sien et celui des siens, à célébrer le  
 « même jour tous les ans, la dame Marie, sa sœur, a donné douze  
 « sous de revenu dont trois sont donnés par Guigues Hervis, son  
 « neveu. A partir dudit jour les moines et chapelains d'Andance, le  
 « prieur de Thorenc et de Talencieux, le prieur de Saint-Désirat, les  
 « chapelains de ces mêmes localités, s'ils assistent à l'anniversaire,  
 « devront être traités et hébergés. »

« Guigues Hervis, le fils de Guigone et neveu de ladite  
 « dame Marie, était sans doute un enfant mineur n'ayant  
 « pas qualité pour faire une donation lui-même ; c'est pour  
 « cela que la fondation dit que la dame Marie a donné  
 « douze sous de revenu, dont trois sont donnés par Guigues  
 « Hervis son neveu. »

En consultant l'itinéraire des Dauphins, de M. l'abbé